

Journée mondiale du refus de la misère

14 octobre 2015

Analyses et témoignages issus de nos rassemblements

Les exclusions du chômage

2015, c'est l'année de l'exclusion du bénéfice de l'allocation dite « d'insertion » pour des milliers de personnes.

Pour les plus pauvres concernés par cette mesure, c'est la certitude de sombrer dans une insécurité d'existence encore renforcée. On ne sait pas sur quoi on pourra encore compter pour vivre. On entend parler de parcours adaptés pour prolonger le droit de 2 ans, mais on ne sait pas si on y aura droit, ni quelles seront les conditions pour y accéder.

Ces nouveaux dispositifs qui entrent en vigueur ne font qu'ajouter une couche de contrôle, de répression et de mépris et en définitive ne garantissent rien du tout.

Ces législations poussent de nombreux demandeurs d'emploi et leur famille à devenir inexistants.

« Pour pouvoir garder le droit au chômage, on nous fait faire plein de choses. Des choses qui n'ont pas de sens et qui n'aboutissent à rien ! On se demande à quoi ça sert. On se sent utilisé parce que sous le prétexte qu'on nous forme, on doit faire des stages payé 1euro de l'heure. Ça fait tourner une machine économique qui ne coûte rien. Tu boulottes et c'est d'autres qui en profitent.

Tu t'es formé, t'as fait ce qu'on te demande et au bout il n'y a pas de travail. Mais tu dois quand même continuer à le faire pour conserver tes allocations de chômage. Et ce n'est pas nouveau, ça fait des années qu'on dénonce cela.

Maintenant on nous impose de nouvelles conditions pour garder son chômage pendant deux ans de plus, avant d'être quand même exclu ! On le paye très cher, et en fin de compte, ça ne garantit rien du tout. »

« J'ai l'impression de n'être qu'un pion »

« Pour conserver son droit au chômage, on est sans cesse harcelé... Mais il n'y a aucune reconnaissance de tout ce qu'on a comme expérience de travail et de formation. Ils ne tiennent pas compte de notre parcours.

On nous fait faire des formations à gauche à droite et ça n'aboutit à rien ! On nous pousse à bout, on exige de nous des choses impossibles.

J'ai 49 ans et j'ai l'impression de n'être qu'un pion. Je me rends compte qu'on nous a fait tourner en rond sur le marché de l'emploi pendant des années. Et puis, tout à coup, malgré tout ce qu'on a fait, tout ce qu'on a prouvé, on nous dit qu'on va quand même perdre nos droits !!

On doit à nouveau se justifier de tout. Les assistants sociaux nous posent plein de questions et on ne sait pas où ils veulent en venir. On nous met la pression en nous disant que si on fait ça, ça, ça, on sera peut-être prolongé de 2 ans.

Actuellement, je suis sur la mutuelle. Mais après est-ce que je vais garder mes droits au chômage ? Sous quelles conditions et pour combien de temps ? » F.

« J'ai travaillé toute ma vie et je perds tous mes droits »

« J'ai travaillé pendant des années en intérim, beaucoup dans la sidérurgie mais je suis quand même exclu du chômage.

À l'époque, j'étais engagé une semaine, puis une semaine sans rien. Toujours comme ça. Donc pour le chômage ce n'est pas assimilé à une période de travail assez longue. Pourtant, c'est l'Onem qui nous oblige à travailler en intérim. On est piégé là-dedans. On n'a pas le choix, pas d'autres possibilités.

Ca fait des années que je travaille en ALE, c'est comme ça que je tiens le coup financièrement... Mais avec l'ALE, je n'ai pas de contrat de travail, il n'y a pas de cotisations sociales. Pour le chômage ce n'est pas non plus assimilé à une période de travail.

Je suis arrivé à avoir 2 ans de prolongation de mon droit au chômage, en partie parce que je pouvais prouver du travail en ALE et du fait que je suis reconnu à 33% parce que j'ai de l'arthrose dans les doigts.

Mais, à 54 ans, je ne retrouverai plus de travail et dans deux ans je ne serai quand même pas plus avancé, je n'aurai plus droit à rien. » A.

« Au final on reste dans la même galère... »

« Quand on est rayé du chômage, on va au CPAS. Si on a de la chance on peut faire un article 60. À la fin la plupart du temps, on n'est pas engagé et on se retrouve quand même au chômage.

Au final on reste dans la même galère... » L.

Les CPAS... vers des droits de plus en plus conditionnés

2015, c'est l'année des projets de fusion entre commune et CPAS. Cela va dans le sens d'un glissement des solidarités fédérales vers le local.

Dérive que nous mettions déjà en évidence dans la Rapport général sur la pauvreté en 1994 à travers les glissements du chômage vers les cpas. C'est un pas de plus en ce sens.

Nous sommes également très inquiets des débats autour des limites du secret professionnel, de la transformation des assistants sociaux en agents de l'État...

Nous mesurons l'impact que cela aura sur le quotidien de nombreux ménages. Des droits de plus en plus conditionnés et un contrôle renforcé sur tout ce que les plus pauvres mettent en place pour résister à la misère.

Cette année encore, de nombreuses personnes et familles en ont quotidiennement fait l'expérience. Notamment pour celles qui ont été exclues du bénéfice de l'allocation d'insertion.

On ne pourra assurer une existence conforme à la dignité humaine à des personnes à qui on impose des contrôles incessants, jusqu'à ne plus leur reconnaître le droit à la vie privée. Des personnes qui seront contraintes à la transparence pour continuer à bénéficier de droits de plus en plus réduits.

« C'est encore pire depuis que je suis au CPAS, je suis encore plus harcelée que par le Forem. »

« J'ai perdu mes droit au chômage le 1er janvier.

L'assistante sociale du Forem a dit que dans mon dossier rien ne lui permettait de m'inscrire dans un parcours adapté, pour prolonger mes droits de 2 ans. Je suis retombée au CPAS. Financièrement, j'ai 300euro en moins parce qu'au CPAS ils tiennent compte de la pension d'handicapée d'une de mes filles.

Pour que ma demande de RIS passe au conseil, j'ai dû faire beaucoup de démarches administratives. Maintenant, je dois aller au CPAS tous les 15 jours pour prouver et justifier que je cherche du travail. L'assistante sociale m'a dit : « Le CPAS, ce n'est pas à vie ! Ça ne vaut plus la peine que vous refassiez encore des formations, maintenant il faut trouver du travail ! ». Elle ne tient pas compte de mes problèmes de santé. Elle veut me diriger vers le nettoyage alors que je ne peux plus à cause de mes problèmes de dos, même l'Onem et la mutuelle disent que je ne peux plus. D'ailleurs j'ai une aide familiale qui vient deux fois par semaine à la maison. Donc selon l'assistante sociale, je devrais faire chez d'autres ce que je ne sais plus faire chez moi !!

Même dans les entreprises de travail adapté, on doit souvent faire du travail assez dur. Rester beaucoup debout... Je sais très bien que je n'y arriverai pas, que je ne tiendrai pas le coup !

C'est encore pire depuis que je suis au CPAS, je suis encore plus harcelée que par le Forem ! » V.

« Si tu rentres dans un contrat avec eux qui prouve que tu cherches un logement, alors là tu auras droit au taux isolé ! »

« Quand je me suis retrouvé à la rue, je n'avais plus aucun revenu. J'ai demandé de l'aide au CPAS qui m'a octroyé 583 euro. Le CPAS de rue comme on dit... Ça a duré 6 mois comme ça. Quand j'ai revu l'assistante sociale pour lui dire que je ne saurais pas trouver un logement avec de tels revenus, elle m'a dit qu'il y avait un homme du CPAS qui allait m'aider à trouver un logement et qu'à partir de là, j'aurais droit à 300euro de plus. Donc, quand tu es dans la rue, tu as droit au CPAS de rue et seulement si tu rentres dans un contrat avec eux qui prouve que tu cherches un logement, alors là tu auras droit au taux isolé !

Si j'avais eu tout de suite les 300euro en plus, je ne serais pas resté aussi longtemps à la rue.» R.

Les droits des jeunes 17-25 ans, de plus en plus réduits

2015, c'est aussi l'année qui fragilise terriblement l'accès aux droits pour les jeunes entre 17 et 25 ans. En ce qui concerne l'accès aux allocations d'insertion, on ne constate que des reculs : augmentation de la durée du stage, renforcement des conditions d'accès, rabotage des montants, limitation dans le temps,...

En définitive, très peu de jeunes dont les familles vivent des situations de grande pauvreté, auront encore accès à ces allocations. Parmi ces jeunes, très peu termineront leur parcours scolaire avec un diplôme. Un grand nombre sont injustement orientés vers l'enseignement spécialisé et la plupart en sortent sans qualification.

On parle de plus en plus d'un problème grandissant, celui des « jeunes en décrochage », des « jeunes en errance ».

Comment pourrait-il en être autrement avec des législations qui condamnent tant de jeunes à un avenir dans lequel on ne leur laisse aucune chance d'exister.

« C'est injuste les nouvelles mesures de chômage pour les jeunes, ceux qui sont sans diplôme n'auront droit à rien ! »

« C'est injuste les nouvelles mesures de chômage pour les jeunes, ceux qui sont sans diplôme n'auront droit à rien ! Ils vont se retrouver devant des situations impossibles ! On dit que c'est les parents qui doivent assumer pour l'école, mais ça coûte très cher de payer des études aux jeunes. Moi, j'élève seule mes enfants, mes revenus ont encore baissés, je ne pourrai pas assumer le coût de longues études. C'était déjà dur comme ça d'assurer un avenir à nos enfants mais avec ces nouvelles mesures, je ne sais vraiment pas comment on va faire !

Il n'y a déjà pas beaucoup d'avenir pour les jeunes, mais pour ceux qui n'ont pas de diplôme, il n'y a pas d'avenir du tout !! Pourtant les jeunes qui ont plus difficile, on devrait pouvoir les former et leur donner la même chance que les autres. » B.

«Mes enfants sont dans l'enseignement spécialisé. Quand je vois comme ça va, ils sortiront de l'école sans qualification. Ils ne trouveront pas de travail et n'auront droit à rien !» A.

« Ce n'est pas de notre faute si on n'est pas assez qualifiés ! »

«Quand on est jeune et qu'on se présente pour du travail, on nous dit : « Vous n'avez pas assez de qualification, pas assez d'expérience, on ne vous prend pas... Mais c'est pas de notre faute si on n'est pas assez qualifiés ! Et comment on peut avoir de l'expérience si on ne nous embauche pas ? » R.

«J'ai une fille qui est au chômage, elle doit tout le temps envoyer des lettres. Maintenant pour trouver du travail, il faut envoyer des dizaines et des dizaines de lettres ! Elle n'a pas de réponse. Elle tourne, elle tourne. Elle est allé voir jusqu'à Charleroi et on lui a dit que c'était trop loin. Elle doit avoir absolument ses 10 preuves de recherche. Mais les employeurs refusent de les signer. Et après on dit que les jeunes ne cherchent pas de l'emploi !! » T.

Des règlements qui interdisent la mendicité

2015, c'est aussi l'année où de nombreuses villes ont poursuivi et parfois renforcé l'application de règlements de police limitant ou interdisant la mendicité.

La loi du minimex, devenu RIS, qui assure un revenu sous certaines conditions, à toute personne qui n'a pas d'autre source de revenu, est en vigueur depuis 1974. Durant 20 ans l'Etat a continué à enfermer pour vagabondage des personnes qui auraient dû bénéficier de cette législation.

La répression de la mendicité et du vagabondage est une loi suspendue depuis 1994. Actuellement ce sont des règlements de police qui organisent cette chasse aux

pauvres au niveau des communes.

Pourtant pour beaucoup de personnes qui mendient, c'est le seul moyen de survie.

On préfère les cacher. Les rendre transparents et les condamner à l'inexistence.

« Pendant plus de 3 mois je me suis retrouvé sans aucune ressource et sans logement. Je vivais à la rue et parfois en abri de nuit pour loger. Je devais bien mendier et "faire les curés et les messes" pour avoir de quoi manger. » JF.

« C'est pas plaisir qu'on mendie ni par facilité comme certains l'imaginent. C'est notre seul moyen pour survivre. » P.

« Des familles migrantes qui n'ont pas d'endroit pour vivre et sont expulsées de partout, ne sauraient pas faire autrement que de mendier avec leurs enfants. La rue, les parcs ce sont leurs maisons. Certains disent d'eux qu'ils "exploitent leurs enfants. Pourtant, leur plus grande crainte c'est qu'on leur prenne leurs enfants. » L.

Garder sa place de parent

2015, c'est encore l'année où au niveau de l'aide à la jeunesse, on cherche à renforcer les droits des familles d'accueil au détriment des familles d'origine.

Cela nous inquiète particulièrement, parce cette décision risque de fragiliser encore davantage le maintien du lien entre des parents et leur(s) enfant(s) placé(s).

Une fois de plus, on ne reconnaît pas l'énergie et l'espoir déployés par de très nombreuses familles qui connaissent des situations de placement, pour garantir à tout prix le maintien d'un lien avec leur(s) enfant(s). Et cela, malgré l'insécurité d'existence à laquelle elles sont confrontées au quotidien.

Si on n'entend pas le combat de ces familles, quelle sera encore la possibilité pour les plus pauvres d'exercer leur rôle et d'exister en tant que parent?

« Est-ce que j'aurai encore une place de papa ? »

*« Ma fille est en institution. Je ne peux la voir que les samedis et les dimanches, pour le moment. Ce que je fais depuis 2 ans.
La psychologue m'a demandé de signer un papier l'autorisant à mettre ma fille en famille d'accueil. Elle dit que c'est pour son bien.
C'est Ma fille. Est-ce vraiment pour son bien ? Et quand pourrons-nous encore nous voir ?
Est-ce que j'aurai encore une place de papa ? » D.*

« On me dit même incapable de m'occuper de mes enfants »

*« L'assistante sociale du Forem, quand elle a vu mon dossier médical, elle m'a renvoyé vers la mutuelle. A la mutuelle on m'a dit que je ne serais plus capable de travailler et on m'a renvoyé vers la Vierge Noire.
Mes 2 enfants sont placés. Je les vois très peu et je me bats pour essayer de les voir plus souvent. L'assistante sociale de l'aide à la jeunesse m'a dit « Monsieur si votre maladie vous empêche de travailler, vous n'êtes pas non plus capable de vous occuper de vos enfants » C.*

« Je fais tout ce que les travailleurs sociaux disent et j'ai moins les enfants en weekend ! »

*« À l'aide à la jeunesse, ils prétendent que je ne suis pas capable de comprendre ce qu'ils disent. C'est horrible. Je fais ce qu'ils me demandent et ce n'est jamais assez. Une réunion sur deux, ils disent que tout va bien et puis c'est le contraire. La déléguée ne vient même pas à la maison. Ils croient l'internat et pas moi. J'en peux plus.
Ils m'ont dit qu'on doit prévoir une réunion pour qu'ils me réexpliquent comment je dois faire avec mes enfants et que LST doit être là pour qu'ils me réexpliquent après comment je dois faire.
Ils pensent que je suis trop con pour comprendre, mais ils ne m'entendent pas, jamais.
Mon nom est personne! » J.*

Un mépris qui enfonce dans la misère

Nous pourrions encore parler de l'accès au logement, aux soins de santé, à de nombreux services publics...

Dans tous les domaines de la vie, les plus pauvres sont écartés des besoins et droits fondamentaux et sont de plus en plus stigmatisés, pourchassés et réprimés.

Nous ne pouvons accepter la banalisation de ce mépris qui pèse sur le quotidien de celles et ceux qui sont déjà les plus exploités et les plus fragilisés.

« On est pris pour rien, on est juste des jetons »

*« Se défendre soi-même, tout seul, on ne sait même plus le faire.
Partout on est pris pour de la merde.
Pour obtenir quelque chose, faut aller frapper aux portes de plus en plus hautes.
On est quoi nous dans tout ça ? On est pris pour rien, on est juste des jetons... » L.*

« On ferait n'importe quoi pour ne pas être jugé encore un peu plus.»

*« On t'écrase tellement que finalement tu crois que c'est toi qui est responsable.
On nous fait croire que c'est à cause de nous que nos enfants ont des problèmes. Alors on a tendance à se justifier de tout, partout, tout le temps.
On ferait n'importe quoi pour ne pas être jugé encore un peu plus.
Bien souvent tout cela nous retombe dessus !! » B.*

« Le mépris nous enferme dans la peur. »

*« Le mépris qu'on subit de toute part fait qu'on ne trouve plus aucune réponse qui puisse nous garantir une plus grande sécurité d'existence.
De plus le mépris nous enferme dans la peur.
Les services n'entendent pas ou ne comprennent pas les réelles questions qu'on porte. Ils n'entendent pas nos espérances » L.*
